

Compte rendu de la réunion du 5 janvier 2019

Les cotisations

Rappel pour tout le monde pour les cotisations de la nouvelle année qui commence! Toujours au moins 5 euros à adresser au trésorier : Y. Benoits, Le Villaret, 05110 Barillonnette. Mais vous pouvez aussi profiter d'une rencontre, c'est plus simple.

Par contre, à l'assemblée générale statutaire, il faudra caler la distinction entre adhérents à pouvoir et adhérents au bar. Avec cette question à trancher : faut-il renouveler toutes les adhésions ?

1) Distribution des bulletins, flyers et cie dans les boîtes aux lettres :

Cette distribution semble gourmande en énergie, mais nécessaire pour de nouveaux contacts directs avec les habitants de nos villages. Nous la gardons au moins trois fois l'an, en évitant la pression du planning des activités qui sera diffusé par affichages et e-mails. Une newsletter va être également travaillée.

2) Faculté Rurale et Joyeuse

- présentation par Cathy et validation du principe de paiement de la conférence « enfants et écrans » à l'association dont fait partie l'intervenant, pour 200 €, « chapeau » compris.

- fin mars : une soirée « littérature et vins » est prévue avec une date qui va être calée prochainement par Régine, mais il faut voir la question financière (il faut payer les vins proposés au caviste)

- proposition d'une conférence avec les chercheurs du GREC (groupement sur le réchauffement climatique dans les Alpes du Sud) validée : date à venir en fonction des disponibilités de l'intervenant

3) Le Barlabas (bar nomade et provisoire)

Bilan financier: plus tard. Par contre, c'est sympa à préparer, notent ses organisateurs... Prochain bar le 18 janvier, toujours à la salle du Haut-Vitrolles. Et c'est calé !

Prochaine vague de bars : 15 février, 15 mars, 19 avril, 17 mai. Probablement même lieu, même heure, et nous souhaiterions que d'autres viennent monter dans le train...

Baby-foot : bon prix (1000 €), un peu cher, mais nécessaire pour favoriser le mélange des générations dans le futur local du Barlabas. Nous prenons.

4) Comité dit « des sages »

On en parle depuis la nuit des temps, mais toujours rien...

L'assemblée a pris deux décisions :

* D'une part, nous mettons en place un groupe de suivi par rapport à la Fondation de France ; il est nécessaire dans la mesure où nous devons rendre des comptes cette année, à la fois sur le plan financier et sur le plan de nos actions (publics touchés, réussite ou pas, etc.). Un groupe va se réunir pour étudier la question avec les secrétaires (Brigitte et Paul), les trésoriers (Nicole et Yves), les rédacteurs du dossier Fondation de France (Régine, Laure et Philippe), le chargé de la relation avec la Fondation (Lionel) et les bénévoles qui seront volontaires pour en faire partie. La commune de Barcillonnette dans le cadre de l'engagement fort lié au bistrot y sera représentée. Lionel se charge de réunir ce groupe.

* D'autre part, nous allons favoriser le « pas de côté » nécessaire pour tout le monde sur notre propre fonctionnement à la prochaine réunion générale en février. Que chacun prépare ce qu'il souhaite transmettre au sujet de l'association Et si nous... (ses qualités, ses défauts, ses dérives, ses oublis...), et tout procédé qui permettra de favoriser cette expression sera si possible utilisé à cette AG (post-it, techniques dites de la statue...). A suivre !

5) Jardin partagé

Rien de neuf en cette saison.

6) Groupe mémoire

Un petit bilan positif est tiré des ateliers mémoire. C'était sympathique et convivial. A suivre ?

7) Fondamentaux

Proposition de Lionel pour mettre en place un groupe de travail autour de propositions d'actions en lien avec les fondamentaux de l'association. Trois thèmes sont retenus par l'assemblée après un tour de table :

- consommer local
- réduire la consommation d'énergie
- favoriser la biodiversité.

Lionel proposera une date de réunion.

8) Prochaine réunion générale : « pas de côté » le samedi 2 février à 9h30 à Vitrolles-le-Bas

9) AG statutaire le 9 mars à 9 h 30 à Barci : soyons nombreux !

10) Dates à venir :

- * grand loto Barci-Lardier salle Serre-Soleil à Lardier le 3 mars à 15 h
- * Pour le 1^{er} mai, rassemblement inter-associatif, voir avec les différentes associations locales ce qui est possible
- * fête des plants le 5mai au plan de Vitrolles. On y misera sur les coquelicots !
- * proposition de scène ouverte au plan de Vitrolles pour tous les musiciens des 3 (ou 4) communes le 21 juin pour la fête de la musique.